

unissons-nous pour les enfants

unicef 

les enfants du monde

unicef france
n° 183 / Mars 2010
1^{er} trimestre
4€

le magazine de tous ceux qui agissent pour l'Unicef

www.unicef.fr

BURKINA FASO

**MIMIE
MATHY**
au chevet
des enfants
malnutris

SPÉCIAL HAÏTI
L'urgence face
au chaos
P. 2

URGENCES
Rapport action
humanitaire 2010
P. 6-7



Spécial Haïti

L'urgence face au chaos

ÉDITO



L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT AU CŒUR

« Après avoir célébré le 20^e anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE), c'est résolument vers l'avenir que nous nous tournons. Car si l'avènement de la Convention a permis des avancées indéniables en matière de protection et de survie des enfants, les progrès à réaliser restent immenses, comme le montre nos dernières publications (voir ci-contre et p. 5). Comment avancer ? Par des changements politiques et de vision radicaux. Depuis l'entrée en vigueur de la CIDE, les réformes législatives ont majoritairement abordé la question des droits de l'enfant au cas par cas au détriment de stratégies globales. Les gouvernements, y compris le nôtre, doivent adopter des plans d'action, des budgets et des outils de suivi pour être efficaces. Ils doivent également encourager le débat public et la transparence sur cette question : à elle seule, la législation ne peut avoir que des effets limités, si l'on n'améliore pas la sensibilisation du public. On le voit dans l'étude que nous avons menée (voir p. 6) : la CIDE est de moins en moins connue du grand public et... des enfants. Pour inverser la tendance et faire que le monde tout entier soit plus respectueux des enfants, il faut mettre des moyens sur la table, certes, mais surtout montrer une forte volonté politique et engager un changement de regard. Le mépris pour les femmes et les petites filles dans de nombreuses parties du globe, la stigmatisation des jeunes, le déni d'existence pour les enfants les plus pauvres, la banalisation du commerce sexuel des enfants, demandent que l'on se batte aussi sur le plan des idées. Remettre l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de nos sociétés et de nos manières d'agir, voilà notre combat, car il n'est d'avenir sans une jeunesse bien vivante et respectée. À l'heure où la crise mondiale risque d'aneantir des décennies de progrès pour les enfants, je ne vous donne pas rendez-vous dans 20 ans, mais aujourd'hui et maintenant. Car nos batailles, ce sont aussi les vôtres. »

Jacques Hintzy,
Président de l'Unicef France

HAÏTI

Les enfants d'abord !

Le sol déjà meurtri d'Haïti a tremblé le 12 janvier dernier, laissant le pays dans une vaste désolation. « Ce n'est pas mon premier séisme... mais je n'ai jamais rien vu de tel. Je n'ai jamais vu autant de dégâts. Des milliers et des milliers de personnes ont été touchées », a confié Guido Cornale, témoin du séisme et représentant de l'Unicef à Haïti. Parmi les victimes, de nombreux enfants. Ils représentent 48 % de la population. Face à l'ampleur de cette catastrophe et aux besoins immenses, l'Unicef, présent avec ses équipes auprès des enfants haïtiens, doit doubler d'efforts pour effacer les stigmates de ce désastre. La situation des enfants et des femmes en Haïti, l'un des pays les plus pauvres du monde, était déjà l'une des plus sensibles avant ce séisme. Mise à mal par plusieurs années de violence, d'insécurité et d'instabilité et accablée par une succession de catastrophes naturelles : cyclones, ouragans, tempêtes, inondations et glissements de terrain, l'île vivait déjà une situation chaotique, dans une extrême pauvreté. Cette nouvelle catastrophe aura des conséquences à très long terme pour la population haïtienne et surtout les enfants. Afin de lui permettre de financer ses activités dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, de la nutrition, de l'éducation et la protection des enfants et pour poursuivre sans relâche son action, l'Unicef a besoin de la solidarité de tous. Unissons-nous pour les enfants d'Haïti !



24 HEURES

Quelques jours dans la tragédie d'une catastrophe...

Le choc qui a secoué Haïti a fait des ravages considérables, laissant le pays dans un profond chaos. Malgré des dégâts très importants dans ses propres bureaux à Port-au-Prince, l'Unicef était prêt à fournir une aide immédiate aux victimes du séisme. Très vite des avions chargés de matériel de secours et des renforts humains ont été dépêchés pour venir en aide aux familles et aux enfants. Dans l'urgence, l'Unicef a apporté des kits médicaux, des sachets de sels de réhydratation orale, des réservoirs et des jerrycans, des comprimés de purification d'eau, ainsi que des couvertures et des tentes pour fournir des abris temporaires. Aujourd'hui, l'heure est à la reconstruction et l'Unicef poursuit sans relâche son action pour protéger les plus vulnérables.



12 janvier, 16 h 53 heure locale : la terre tremble en Haïti. Suit une atmosphère de fin du monde dans la Perle des Antilles.



13 janvier : L'Unicef déploie immédiatement son aide d'urgence pour secourir les enfants.



16 janvier : Une citerne d'eau gonflable est installée au centre des sports de la capitale, où sont regroupées 3 000 personnes.



24 janvier : L'Unicef distribue des secours au camp de Pinchinat, dans la ville de Jacmel.

les enfants du monde N° 183 - 1^{er} trimestre/mars 2010. UNICEF FRANCE - 3, rue Duguay-Trouin - 75282 Paris cedex 06 - Tél. : 01 44 39 77 77 Fax: 01 44 39 77 78 - Numéro Indigo 0820 32 33 34 - e-mail : contact@unicef.fr site internet : http://www.unicef.fr CCP Paris 19921.76P ● Directeur de la publication: Jacques Hintzy ● Directrice éditoriale: Bénédicte Jeannerod ● Responsable de la rédaction: Yasmine Hamdi-Chekour ● Coordination: Carine Spinosi ● Photos : UNE : ©Starface/Manuelle Toussaint P.2 : ©Baret, ©UNICEF/LeMoyné P.3 : ©Starface/Manuelle Toussaint P.4 et 5 : ©Starface/Manuelle Toussaint P.6 : ©UNICEF/Pirozzi, ©UNICEF/Cranston, ©UNICEF/Furrer P.7 : ©UNICEF/LeMoyné, ©UNICEF/Holt, ©UNICEF/Nesbitt, ©UNICEF/Ramonedá, ©UNICEF/Noorani, ©UNICEF/Pirozzi P.8 : ©UNICEF/Arrivé, ©FFN/UNICEF ● Conception et réalisation : SEQUOIA ETC ● Impression : Gutenberg On line ● N° de CPPAP: 0709 14 90626 ● N° d'impression: UNJ 49L ● ISSN: 0013757X ● Dépôt légal: mars 2010. Avec ce numéro, une enveloppe porte-adresse, une lettre avec coupon-réponse, une enveloppe T, un feuillet témoignage et un feuillet questionnaire. Les articles paraissant dans Les Enfants du monde expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'Unicef ou de la rédaction.



Première mission de **Mimie Mathy** au Burkina Faso : **Un ange gardien au chevet des enfants malnutris**

Fin octobre 2009, Mimie Mathy part pour sa première mission en tant qu'Ambassadrice de l'Unicef au Burkina Faso, un pays stable mais où un enfant sur trois souffre de malnutrition chronique. De Ouagadougou à Kaya, de la visite d'un hôpital jusqu'à la surveillance de la malnutrition dans les villages, notre ange gardien national a laissé les ailes de l'espoir aux femmes et aux enfants burkinabés. « Elle a ce petit plus qui permet de la rendre accessible et elle a aussi cette vision toujours optimiste et rafraîchissante qui permet d'accompagner des programmes parfois difficiles à mettre en œuvre », raconte Hervé Péries, responsable du bureau Unicef au Burkina Faso. Axée sur la prise en charge des enfants malnutris et la promotion de la bonne alimentation des nouveau-nés, cette visite d'une semaine a permis à notre Ambassadrice de comprendre le travail de l'Unicef sur le terrain. Elle a découvert les problèmes de malnutrition mais aussi les solutions qui existent pour remédier à ce fléau et sauver des vies d'enfants. « C'est une bagarre pour la vie ! », affirme Mimie Mathy. Retour sur cette mission des possibles...



▲ « Pendant près d'une semaine, j'ai été au contact de gens dans le besoin qui vont de l'avant. Ici, point de résignation, mais l'envie de s'en sortir ».



▲ « Hopital de Kaya : ici, les enfants reprennent des forces grâce au Plumpy'nut® ».

Mimie Mathy, graine d'espoir au pays des hommes intègres

Au Burkina Faso, dit pays des *hommes intègres* mais aussi l'un des pays les plus pauvres du monde, Mimie Mathy est venue pour découvrir la réalité de cette partie du Sahel et comprendre la situation des enfants. Elle s'est pleinement investie, a participé et rencontré les bénéficiaires de nos programmes. Récit d'une Ambassadrice à la hauteur des défis à relever...

Partie de Ouagadougou pour prendre la direction de Kaya, à une centaine de kilomètres au nord-est de la capitale, Mimie Mathy vient visiter l'hôpital, qui accueille les enfants sévèrement malnutris de toute la région. Première visite, premier choc. Même si

la réalité est dure, l'espoir de faire bouger les choses motive plus que jamais Mimie Mathy. Ici, les enfants sévèrement malnutris sont rapidement pris en charge par le personnel et reprennent des forces grâce à des aliments thérapeutiques enrichis, des pâtes nutritives prêtes à l'emploi.

DE LA VIE EN BARRE

Le plus célèbre, le Plumpy nut®, est une pâte hautement nutritive à base de lait, d'arachide et de micronutriments, qui se présente en sachet et qui peut être consommée immédiatement par l'enfant sans qu'il ne soit nécessaire d'ajouter de l'eau ou quoi que ce soit d'autre, donc sans risque d'infection. Ce type de produit est utilisé dans le traitement contre la malnutrition aiguë sévère. Mais il peut aussi être donné à domicile par les mamans elles-mêmes. Ce nouveau produit transforme aujourd'hui la réponse à la malnutrition mais il est associé à toute une série d'enjeux : comment abaisser leurs coûts ? comment favoriser une production locale ? Mimie Mathy ne désespère pas. « On va faire tout ce qu'on peut pour vous, c'est pro-

mis », murmure-t-elle à deux bébés couchés sur un lit de l'hôpital.

MIMIE, MÂTINÉE DE CONFIANCE

Sa devise est *Quand on veut, on peut*. Elle l'affirme : « Les problèmes de malnutrition peuvent être résolus si on arrive à mobiliser suffisamment les femmes sur la nécessité de l'allaitement maternel, de donner des compléments alimentaires aux enfants à partir de 6 mois. » En effet, notre organisation prône une approche intégrée avec un continuum de soins de la mère et de l'enfant, en encourageant l'allaitement maternel dès les premiers instants de la vie et en développant des programmes en faveur de la santé de la mère et de l'enfant (voir n° 180 de notre revue). Au cours des séjours à l'hôpital de Kaya, on explique aux mamans l'importance de l'hygiène et de l'allaitement. À Kaya, ces mêmes conseils sont prodigués tous les quinze jours par une équipe médicale sous l'arbre à palabres, à l'ombre duquel on pèse et mesure les enfants.

LE BRACELET QUI MONTRE

Les enfants atteints de malnutrition aiguë sévère peuvent facilement être identifiés,

CONSTAT

La dénutrition est la cause sous-jacente de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde. Comme l'explique Félicité Tchibindat, conseillère nutrition au bureau d'Afrique de l'ouest et du centre : « Les enfants affaiblis par la faim ont beaucoup plus de mal que les autres à résister au paludisme, à la pneumonie, à la diarrhée, à la rougeole, et décèdent beaucoup plus facilement. D'ailleurs, le quart des décès chez les enfants de moins de 5 ans se produit dès le premier mois de leur vie, parce qu'ils pèsent parfois moins de 2,5 kg à la naissance du fait d'une mère sous alimentée ».



▲ « J'ai pris la mesure du bras. Je n'avais pas conscience que c'était important, qu'un enfant malnutri pouvait avoir le bras si maigre. »

grâce à un simple bracelet qui mesure leur tour de bras (périmètre brachial), pour déterminer le degré de malnutrition (voir encadré). Mimie Mathy a assisté à l'une de ces séances. Elle témoigne : « *Le bras est un indice très fort pour dire : Attention, si l'enfant ne prend pas plus de poids, il doit passer au centre nutritionnel et c'est pour son bien !* ». Cette approche à base communautaire consiste en effet à détecter en temps voulu, dans les villes mais aussi dans les villages les plus reculés, les cas de malnutrition aiguë sévère et lorsqu'il n'y a pas de complications médicales, à fournir un traitement composé d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi administré à domicile. Les enfants souffrant de complications médicales sont dirigés vers des structures de soins, comme l'hôpital de Kaya.

LE CHANT DES FEMMES

Mimie Mathy n'a pas hésité à s'engager sur des pistes pas toujours très praticables pour aller visiter des villages éloignés, où notre organisation intervient, notamment pour former des femmes chargées d'encourager les bonnes pratiques. « *Je n'imaginais pas rencontrer autant d'énergie et de joie de vivre chez ces femmes qui n'ont pourtant pas de quoi se réjouir. J'ai été frappée par la détermination, par exemple, d'Amina et de Valentine, qui ont créé l'as-*

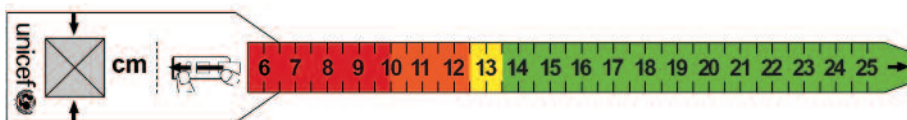
sociation "Le Chant des femmes". Avec des bénévoles, elles se sont rendues dans plus d'une quarantaine de villages pour apprendre aux femmes à ne plus accepter la fatalité. Aujourd'hui, elles peuvent être fières : nutrition, allaitement, hygiène, monogamie, scolarisation sont au cœur des débats dans les villages. Et les hommes adhèrent... », raconte-t-elle. « *Dans mon esprit, le Fonds des nations unies pour l'enfance intervenait surtout dans les cas d'urgence ou de crise, mais en réalité c'est un travail de fond qui est fourni tout au long de l'année par de vraies femmes courageuses et motivées* », ajoute-t-elle.

LETTRE À FRANCE

De l'énergie et de la joie de vivre, Mimie Mathy n'en manque pas non plus. Elle est revenue de cette mission plus motivée et déterminée que jamais. Son rôle maintenant, c'est de mobiliser encore plus de monde autour de la cause des enfants. « *Ça donne envie de se bouger pour que plus un enfant n'ait besoin de rations alimentaires. De retour en France, elle nous confie : « Je suis encore plus fière d'être devenue votre Ambassadrice car le travail que j'ai vu est énorme. Je pense que sans vous, beaucoup d'endroits que nous avons visités ne fonctionneraient pas aussi bien. Donc, merci à vous et merci à ceux qui vous aident. »* ■

LE BRACELET BRACHIAL

Il comprend 4 couleurs : le vert indique que l'enfant est en bonne santé, le jaune qu'il doit être examiné, l'orange que l'enfant souffre de malnutrition et qu'il doit être réévalué d'urgence et enfin le rouge que l'enfant risque de mourir.



AVEC VOS DONNS :

1,80 €, pour offrir 50 bracelets servant à mesurer l'état nutritionnel des enfants.

11 €, pour fournir une balance à suspendre pour peser des enfants.

30 €, pour acheter 120 sachets de Plumpy'nut®.

33 €, pour procurer 130 sachets de sels de réhydratation orale.

LE BURKINA FASO EN QUELQUES CHIFFRES :

- Population totale : 14 784 000
- Espérance de vie : 52 ans
- Revenu national brut par an et par habitant : 295 €
- Orphelins : 690 000

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au Burkina Faso :

- 1 enfant sur 5 meurt avant 5 ans
- 1 enfant de moins de 5 ans sur 3 présente un retard de croissance
- 1 nouveau-né sur 6 présente une insuffisance pondérale à la naissance

Dans le monde en développement :

- 19 millions de nourrissons souffrent d'insuffisance pondérale à la naissance : 8,3 en Inde, 2,7 en Asie du Sud (hors Inde), 4,1 millions en Afrique subsaharienne.
- 1 enfant de moins de 5 ans sur 3 accuse un retard de croissance en raison de la malnutrition chronique (46 % en Asie du sud, 38 % en Afrique subsaharienne, 25 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord).

Urgences

Rapport Action humanitaire 2010

28 pays au bord de la crise humanitaire

Janvier 2010, alors que notre Rapport annuel sur l'action humanitaire est sous presse, un terrible tremblement de terre dévaste Haïti. Ce désastre rappelle pourquoi l'aide d'urgence de la communauté internationale est essentielle pour permettre aux victimes de se relever et rebâtir leur vie.

Dans son rapport publié le 4 février, Le Fonds des Nations unies pour l'enfance demande plus d'un milliard de dollars pour aider les enfants et les femmes dans les situations d'urgence. En 2009, le monde a connu une répétition d'urgences à grande échelle dans toute l'Asie du Sud-est, dans la Corne de l'Afrique et une grave insécurité allant de pair avec des difficultés d'accès aux populations en Afghanistan et au Pakistan. 2009 célébrait les 20 ans des droits de l'enfant, les menaces comme le changement climatique, la crise financière, le ralentissement économique mondial et la hausse historique des prix alimentaires ont direc-

tement affecté la vie de dizaines de millions d'enfants. Le rapport cible 28 pays en situation d'urgence qui nécessitent un soutien exceptionnel, et pointent 4 crises majeures, au Soudan, en République démocratique du Congo, au Pakistan et au Zimbabwe. Pour que les promesses de la Convention internationale des droits de l'enfant soient tenues, il va falloir déployer des efforts encore plus vastes en ce qui concerne nos actions humanitaires, souvent rendues plus difficiles en raison de la complexité des pays dans lesquels nous opérons. L'appel de notre organisation doit être entendu. Il est essentiel pour soutenir notre aide et pour que les enfants restent au cœur des débats politiques et de l'action humanitaire. ■



3 questions à...

Thomas Davin, responsable des urgences du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

Dans notre rapport annuel, le Soudan est la principale urgence. Pouvez-vous nous parler de la situation de ce pays ?

Le sud du pays profitait d'une accalmie, des enfants soldats étaient démobilisés, mais en 2009, les violences ont repris. 350 000 déplacements de personnes ont eu lieu à cause de combats interethniques, attisés par de prochaines échéances électorales et par la pauvreté. Nous voudrions convaincre toute la population de l'utilité de la paix : campagnes de vaccination, réhabilitation des centres de santé, fournitures de matériel scolaire, etc. L'enjeu est déterminant, il faut agir rapidement. Pourtant, le sud du Soudan bénéficie seulement de 30 % du budget qui lui était consacré il y a trois ans. C'est

une « urgence silencieuse » sur laquelle il n'est pas facile de mobiliser des fonds.

Quelle est l'action de notre organisation au Soudan ?

Poursuivre les efforts accomplis : forer des puits afin que l'accès du plus grand nombre à l'eau potable n'attise pas les tensions entre villages, intervenir auprès de la population en faveur de la santé et de la nutrition de l'enfant, soutenir la scolarisation.

Et au Darfour, qu'en est-il ?

En mars 2009, 16 ONG internationales ont été expulsées sur décision du gouvernement soudanais, ce qui a profondément affecté les opérations humanitaires. Tout en se mobilisant pour le retour des ONG renvoyées, nous nous sommes efforcés

de répondre aux besoins les plus urgents mais de nombreuses zones font face à une absence totale de services de soins.

Une absence qui a évidemment des conséquences dramatiques sur la santé des femmes et des enfants. Parmi les civils touchés par la guerre qui sévit au Darfour, la moitié sont des enfants. On estime à 280 000 le nombre de nourrissons dans cette zone, 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans et 320 000 femmes enceintes. En 2010, notre organisation jouera un rôle crucial pour renforcer la coordination et la mise en œuvre des secours. Le renforcement des capacités des partenaires nationaux constituera un élément majeur de l'aide que nous pourrions apporter.

URGENCE AU SOUDAN ▼



Au Soudan, on estime actuellement à 4,7 millions le nombre de personnes touchées par le conflit actuel au Darfour et à environ 2,7 millions supplémentaires le nombre de personnes déplacées. En plus de ce conflit, inondations et sécheresse accroissent la vulnérabilité des enfants et des femmes dans d'autres régions, particulièrement à l'est, où l'on déplore l'insécurité alimentaire, la malnutrition aiguë, des épidémies et le manque de services sociaux.

URGENCES EN RDC ▼ AU PAKISTAN ►

En République démocratique du Congo, il y aurait au total plus de 2 millions de personnes déplacées dans l'Est du Congo, dont plus de la moitié sont des enfants. Actuellement, la sous-nutrition est la cause directe ou indirecte de 35 % des décès de moins de 5 ans. Plus de 400 000 enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas.



On estime qu'en 2009, plus de 2,7 millions de personnes auraient été affectées par le conflit armé au Pakistan. Les enfants se trouvant dans des camps de déplacés et des communautés d'accueil sont particulièrement touchés par des infections diarrhéiques et respiratoires aiguës et la malnutrition.



URGENCE AU ZIMBABWE ►

En 2009, une flambée de choléra, qui a duré 11 mois et s'est étendue à tout le pays, une détérioration de la sécurité alimentaire et une pandémie de VIH/sida ont accru la vulnérabilité des enfants et des femmes du Zimbabwe.



Actions

Ici et ailleurs



Assurance-vie, Donner un sens à son placement

L'assurance vie est un produit clé de l'épargne longue. C'est aussi un formidable produit de générosité.

L'assurance devient un placement riche de sens car il donne la possibilité de prolonger sa contribution en faveur des enfants. C'est ce que nous explique **Karine Ruellan**, chargée des libéralités, au sein de l'Unicef France.

Karine Ruellan, selon vous, dans quelles mesures un contrat d'assurance-vie peut devenir synonyme d'un geste de générosité ?

Une personne contractant une assurance-vie s'assure d'un placement d'épargne et de la protection de son patrimoine financier. Elle pourra, au cours de la souscription, désigner le bénéficiaire de son choix. Ce type de contrat permet, au souscripteur, une souplesse en termes de succession, puisque le don peut se faire sous forme d'un capital, ou d'intérêts reversés au bénéficiaire. On peut dire qu'un tel geste est synonyme de générosité puisqu'il participe à la pérennisation de l'action de l'Unicef. Prenons l'exemple d'une assurance-vie de 15 000 € transmise à l'Unicef, cela permettra l'achat de kits santé répondant aux besoins médicaux de 33 300 personnes pendant 3 mois. Un très beau geste pour un impact fort auprès des plus démunis.

De quels avantages peut-on bénéficier, lorsque l'on désigne l'Unicef France dans un contrat d'assurance-vie ?

En plus du fait qu'un tel contrat est une source d'espoir concrète en faveur des enfants, aucun frais de succession ne sera ponctionné par l'État. L'intégralité des fonds sera reversée à notre action.

Concrètement, comment réaliser un tel geste de générosité et mettre en place un contrat d'assurance-vie au profit de l'Unicef France ?

Il existe deux cas de figure. Si une personne a

déjà contracté une assurance-vie, il lui suffit d'en ouvrir un second ou de modifier le contrat existant par un avenant désignant l'Unicef France comme bénéficiaire. S'il s'agit d'une première souscription, tout contrat d'assurance-vie comporte une clause bénéficiaire, avec la possibilité de modifier ou de compléter cette clause. Il suffit de remplir cette clause en désignant l'Unicef France bénéficiaire de tout ou partie du contrat.

Comment se déroule le règlement d'un contrat d'assurance-vie au profit de l'Unicef France ?

Notre service des successions de l'Unicef France est informé par l'organisme détenant le contrat. L'équipe du service successions veille à transmettre tous les documents nécessaires. Nous conseillons les souscripteurs à indiquer dans leur testament l'existence du contrat d'assurance vie au bénéfice de l'Unicef France.

En conclusion, que pourriez-vous dire aux personnes susceptibles de contracter une assurance-vie et hésitantes encore sur l'identité du bénéficiaire ?

Compte tenu de ce que je viens d'évoquer, chaque souscripteur doit être conscient que le choix du bénéficiaire est une décision révoquable. À l'instar du testament, un contrat d'assurance-vie est modifiable par avenant, pour permettre de revenir sur sa décision. Pour conclure, j'aimerais insister sur le fait qu'un tel geste exceptionnel, contribuera au prolongement de notre action auprès des générations futures et inscrira le souscripteur dans le combat pour le respect des droits des enfants dans le monde. ■

3^e NUIT DE L'EAU

**TOUS À L'EAU
POUR LES ENFANTS
DU TOGO !**



À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la Fédération Française de Natation et l'Unicef France s'unissent à nouveau, pour lancer une troisième Nuit de l'Eau, authentique relais de solidarité pour les enfants du Togo.

Une vague de solidarité déferlera dans les piscines de toute la France, le samedi 20 mars 2010, dès 18h et jusqu'à minuit. Parrainée par notre champion olympique, Alain Bernard, la Nuit de l'Eau a pour objectif de mettre en scène autour d'animations festives, éducatives et solidaires, l'importance de préserver les ressources en eau sur la planète. Animations, spectacles, concours, expos, surprises seront au rendez-vous, en vue d'une grande collecte de fonds au profit de l'Unicef.

Les fonds collectés seront intégralement reversés à l'Unicef pour financer ses programmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans les écoles du Togo, là où plus d'un tiers de la population togolaise n'a pas accès à l'eau potable.

Ces programmes prévoient l'installation de points d'eau, de lave-mains et de latrines séparées fille/garçons dans les écoles. Ils proposent également des modules scolaires relatifs aux bonnes pratiques d'hygiène, de santé et d'assainissement.

Ils permettent non seulement d'améliorer les conditions hygiéniques et sanitaires des élèves mais aussi de réduire la mortalité infantile et d'augmenter le taux de scolarisation des enfants. Pour rappel, la première Nuit de l'Eau avait permis de collecter plus de 40 000 € et la deuxième a atteint près de 100 000 €. Souhaitons un grand bain de foule cette année pour aider toujours plus les enfants du Togo !

Demande de documentation GRATUITE sans engagement

à retourner à : **Unicef France - Service des successions - 3 rue Duguay-Trouin - 75006 Paris**

M^{me} M^{lle} M.

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

E-mail (obligatoire)

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectifications aux données personnelles vous concernant, contactez Unicef France ; si vous ne souhaitez pas que vos données soient échangées ou cédées, veuillez cocher la case ci-contre

OUI,
je souhaite
recevoir
le Guide
conseil des
successions
de l'Unicef.



unicef